



Conseil économique et social

Distr. : Générale
4 mai 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité du commerce et de l'investissement

Deuxième session

Bangkok, 27-29 juillet 2011

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Intégrer les petites et moyennes entreprises dans l'économie régionale

Intégrer les petites et moyennes entreprises dans l'économie régionale

Note du secrétariat

Résumé

Les petites et moyennes entreprises d'Asie et du Pacifique, malgré leur énorme potentiel, rencontrent aujourd'hui de grandes difficultés pour obtenir des ressources et sont insuffisamment capables de soutenir efficacement la concurrence sur les marchés mondiaux et régionaux. Les réformes des politiques applicables à ces entreprises se sont poursuivies dans la région mais les tentatives isolées de dynamiser le secteur risquent de ne pas réussir vraiment tant que les problèmes et les processus complexes en rapport avec le développement des petites et moyennes entreprises et que leur rôle dans les chaînes mondiales de valeur qui apparaissent dans la région ne seront pas clairement compris.

Le présent document examine les tendances et les problèmes du développement du secteur des petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique. Adoptant la perspective de la chaîne de valeur mondiale, il recense les difficultés et les possibilités que comporte l'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises, notamment le rôle des flux intrarégionaux d'investissement étranger direct et la responsabilité sociale de l'entreprise. Il propose des options pour accélérer le développement de ces entreprises dans les pays en développement de la région et traite du rôle de la CESAP dans le règlement de ces problèmes.

Le Comité voudra peut-être débattre des questions examinées dans le présent document, notamment du rôle à donner au secrétariat pour y répondre.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. L'état du secteur des petites et moyennes entreprises et son développement.....	3
III. L'apparition de chaînes mondiales de valeur et les ouvertures pour les petites et moyennes entreprises.....	4
IV. Politiques et options pour le développement des petites et moyennes entreprises.....	6
V. Activités de la CESAP.....	7
VI. Questions à examiner par le Comité.....	8

I. Introduction

1. Le présent document est un résumé du chapitre 7 du rapport intitulé *Asia Pacific Trade and Investment Report 2011*.¹ Il examine le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans le développement et les difficultés et les obstacles qu'elles rencontrent pour soutenir efficacement la concurrence dans les économies mondiales et régionales. Il se conclut par un résumé des principaux choix de politiques pour intégrer les PME aux chaînes de valeurs mondiales et régionales et par la description du rôle que la CESAP peut jouer à cet égard.

2. Les PME restent une source essentielle de création d'emplois et de revenus en Asie et dans le Pacifique. Elles renforcent le dynamisme des économies en apportant souplesse et idées neuves ; elles peuvent aussi stabiliser les sociétés par les filets de sécurité qu'elles procurent aux travailleurs défavorisés. Le secteur des PME occupe donc une position de premier plan dans le programme de développement de tous les pays en développement de la région et l'encouragement du développement des PME figure parmi les grands thèmes de politique économique dans les pays de la région.

3. À mesure que les pouvoirs publics se sont préoccupés davantage du développement des PME, les réformes des politiques des PME se sont répandues en Asie et dans le Pacifique. Le rôle important des PME qui participent à la production et aux services tournés vers l'exportation ainsi qu'au soutien des entreprises exportatrices a été pris en considération dans les stratégies de développement fondées sur les exportations et l'investissement étranger direct, adoptées par quasiment tous les pays d'Asie et du Pacifique. Les PME de la région rencontrent cependant aujourd'hui de graves problèmes de ressources et sont insuffisamment capables de soutenir efficacement la concurrence sur les marchés mondiaux et régionaux. Malgré leur énorme potentiel, les PME sont toujours dans une situation défavorisée pour ce qui concerne les moyens essentiels de l'activité économique : capital, rentabilité, gestion, main-d'œuvre, marque commerciale et réseaux, par exemple. Tant que les problèmes et les processus complexes du développement des PME ne seront pas bien compris, les tentatives isolées de dynamiser le secteur des PME risquent de ne pas réussir vraiment.

¹ ST/ESCAP/2596.

II. L'état du secteur des petites et moyennes entreprises et son développement

4. Année après année, les PME ont contribué remarquablement au développement économique des différents pays d'Asie et du Pacifique. Leur rôle dans le développement a été principalement le suivant : a) créer des emplois ; b) augmenter les produits à valeur ajoutée ; c) vivifier l'entrepreneuriat ; d) amasser les compétences et les connaissances ; e) encourager les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs. Le développement des PME contribue à augmenter le produit intérieur brut et à réduire la pauvreté. Dans les économies en développement comme dans les économies développées, y compris celles de l'Asie et du Pacifique, il est clair que les PME tiennent une place dominante puisqu'elles représentent le plus souvent plus de 99 % de toutes les entreprises. Et logiquement, ce sont les PME qui emploient la majorité de la main-d'œuvre : environ 60 % de la main-d'œuvre sont employés typiquement dans le secteur des PME.² Les PME sont typiquement à l'origine d'une proportion de la création d'emplois supérieure à celle des grandes entreprises ; leur rôle central comme moteur de la croissance économique dans la région Asie-Pacifique n'est plus à démontrer.

5. Les PME contribuent aussi fortement aux exportations, en volume et du point de vue de la diversification. Les opérations d'exportation élargissent en outre la base des entreprises locales et leur permettent d'augmenter leur capacité de soutenir la concurrence dans le monde. Les PME contribuent ainsi à la compétitivité nationale, tout en créant des revenus. La part des PME dans les exportations varie sensiblement d'un pays à l'autre de la région Asie-Pacifique, s'étageant de 14 % (Malaisie) à 69 % (Chine).³ Cette capacité variable d'exporter, parmi les PME, peut s'interpréter comme le signe de la plus ou moins grande capacité de soutenir la concurrence sur les marchés régionaux et mondiaux. Elle peut donc signaler les secteurs où des mesures spécifiques de soutien seraient nécessaires pour améliorer les résultats. De plus, la contribution relative des PME aux exportations est généralement plus grande dans les économies développées de l'Asie et du Pacifique que dans les économies en développement.

6. L'importance stratégique des PME dans le développement économique d'ensemble est reconnue depuis longtemps déjà et s'est affirmée avec plus d'évidence encore durant les dernières décennies, sans exception dans les pays développés ni dans les pays en développement. Dans ces conditions, certains gouvernements, en collaboration avec les organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, ont conçu et appliqué des mesures en faveur du développement des PME en Asie et dans le Pacifique, particulièrement dans les économies les moins avancées. Ces mesures ont été de portée variable, allant de petits projets ad hoc de court terme à des programmes de plusieurs millions de dollars sur de nombreuses années. Les interventions spécifiques et précises relevant des programmes de développement des PME conçus pour améliorer la création de valeur ajoutée dans le secteur des PME et renforcer la contribution des PME à l'économie considérée portent, de manière générale, sur sept grands domaines : a) la création d'un environnement incitatif et d'un cadre juridique favorable, comprenant un appareil institutionnel efficace et une politique

² Voir *ibid.*, partie II.

³ *Ibid.*

budgétaire favorable à l'entreprise ; b) l'apport d'un soutien à l'infrastructure des affaires ; c) le développement de l'entrepreneuriat, comprenant les compétences de gestion et la formation des ressources humaines ; d) l'accès satisfaisant aux moyens de financement ; e) la création des capacités technologiques et l'adaptation des technologies ; f) les services de développement des entreprises ; g) la responsabilité sociale de l'entreprise. Il ressort nettement des constatations recueillies aujourd'hui qu'une approche globale du développement des PME englobe typiquement la totalité ou un certain nombre des domaines susmentionnés où un renforcement est nécessaire. Moyennant la participation active de toutes les parties prenantes, en particulier des associations de PME et des chambres de commerce et d'industrie, combinée avec l'action des pouvoirs publics pour rechercher une aide importante auprès des donateurs, il est possible de fortifier l'environnement indispensable au développement des PME.

7. L'analyse qui précède met en évidence un certain nombre de caractéristiques à attendre dans les programmes d'assistance technique futurs. Tout d'abord, il semble généralement admis que les interventions en faveur du développement des PME doivent porter sur les sept grands domaines énumérés plus haut. Or, une telle approche globale n'est pas adoptée pleinement par l'ensemble des organismes de développement et des donateurs. Il en résulte un manque de coordination des activités des donateurs, cause des résultats limités obtenus jusqu'ici. Ensuite, il est reconnu que l'existence d'un environnement approprié et d'une culture d'entrepreneuriat sont des ingrédients essentiels pour assurer la croissance et la compétitivité des PME. Cependant, l'assistance technique traditionnelle laisse cet aspect de côté. Il serait souhaitable de lancer un programme complet de formation à l'entrepreneuriat, spécialement dans les campagnes. Il serait possible de privilégier les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs. Également, l'assistance technique classique à l'intention des PME a négligé l'important domaine du développement et de l'adaptation des technologies et les PME sont peu aptes à résoudre les problèmes techniques. Enfin, l'importance de la pénétration des PME sur les marchés régionaux et mondiaux a retenu davantage l'attention. L'assistance technique en faveur des PME s'est concentrée typiquement sur les problèmes internes, sans considérer les liens avec les stratégies de développement impulsé par le commerce et l'investissement étranger direct.

III. L'apparition de chaînes mondiales de valeur et les ouvertures pour les petites et moyennes entreprises

8. Comme indiqué plus haut, l'un des grands problèmes pour les PME d'Asie et du Pacifique est de trouver les moyens de se créer des débouchés commerciaux (et donc des possibilités d'investissements) sur les marchés mondiaux et régionaux, en particulier dans les grandes économies émergentes d'Asie et du Pacifique comme la Chine et l'Inde. Dans les petites économies ayant un marché intérieur étroit, les exportations jouent un rôle crucial pour réaliser une croissance économique forte et une transformation socioéconomique rapide. Les PME qui fournissent des produits et des services compétitifs présentant le plus de possibilités de liaisons vers l'amont et vers l'aval pourraient contribuer substantiellement aux exportations et par conséquent, à l'augmentation du revenu national et au progrès socioéconomique général des pays. Il s'ensuit que le développement des PME travaillant pour l'exportation devrait être un élément important de la stratégie de développement économique d'un pays.

9. À cet égard, les expériences récentes d'un large ensemble des pays d'Asie et du Pacifique, particulièrement d'Asie du Nord-Est et d'Asie du Sud-Est, montrent nettement que les PME peuvent s'ouvrir l'accès aux marchés internationaux par l'intermédiaire des chaînes de valeur mondiales et régionales. Ces chaînes de valeur apportent une gamme entière d'activités commerciales à valeur ajoutée par-delà les frontières et procurent aux consommateurs finals un produit ou un service, depuis le stade de sa conception et en passant par la stylistique, la fourniture de matières premières et de biens intermédiaires, la production, la commercialisation, la distribution et les services d'appui. Ces chaînes sont censées fonctionner comme un réseau efficace en créant des liens avec les grandes entreprises ou même avec les autres PME efficaces. Elles aident à amplifier les activités à valeur ajoutée des PME dans le commerce international, alors qu'à l'heure actuelle, les PME jouent un rôle limité à cause du manque de création de valeur ajoutée et de l'absence d'un réseautage approprié.

10. L'augmentation de l'investissement étranger direct intrarégional a accéléré le développement des chaînes de valeurs mondiales et régionales en Asie et dans le Pacifique. La simple observation montre que les pays en développement d'Asie et du Pacifique gagnent en importance comme source d'investissement étranger direct dans la région, en complément des investissements de ce type provenant des sources traditionnelles des pays développés.⁴ Il est remarquable que, par rapport aux pays plus industrialisés et à revenus plus élevés, les pays à revenus modérés aient pris des parts croissantes dans les flux intrarégionaux d'investissement étranger direct. Il en ressort que les pays à revenus modérés ont reçu un investissement étranger direct provenant des pays voisins plus avancés, ce qui vient confirmer l'image du vol d'ois sauvages selon laquelle les économies les moins avancées s'industrialisent plus lentement que leurs voisines plus développées et sont engagés dans un mouvement de rattrapage dans leur direction. Cette tendance annonce probablement une transformation industrielle progressive par un passage de secteurs à valeur ajoutée relativement basse, comme l'agriculture et le vêtement, à des secteurs à forte valeur ajoutée comme les pièces automobiles et électroniques. À ce propos, il peut être souhaitable d'explorer les possibilités d'investissements pour les PME dans les industries de transformation avancées et les chaînes de valeur correspondantes.

11. Dans un tel contexte, le problème concret pour les PME d'Asie et du Pacifique est de trouver comment se mettre à niveau et devenir et rester des fournisseurs compétitifs dans des chaînes particulières de valeur, mondiales et régionales. Pour participer effectivement à ces chaînes, les PME doivent franchir des obstacles élevés à l'entrée en s'alignant sur tout un ensemble de normes et autres conditions de plus en plus rigoureuses en rapport avec la qualité, les prix, la livraison à temps et la souplesse. Les PME individuelles qui cherchent à établir des partenariats dans les chaînes de valeurs mondiales et régionales ont besoin de comprendre comment sont régis les processus et les structures des chaînes de valeur particulières qu'elles recherchent, étant donné notamment que le commerce international et les chaînes de valeur mondiales et régionales fonctionnent sous le contrôle de grandes sociétés dont la marque commerciale est mondialement connue. Il ne fait aucun doute que la qualité et la valeur d'un produit dépendent non seulement des innovations dans le processus de production mais aussi des innovations qui se situent en dehors de la production,

⁴ *Asia Pacific Trade and Investment Report 2010: Recent Trends and Development* (ST/ESCAP/2590). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/publications/detail.asp?id=1425.

intéressant notamment la stylisme et la commercialisation ou encore les pratiques de gestion qui répondent aux attentes du consommateur, parmi lesquelles la responsabilité sociale de l'entreprise. Il faut aussi que les PME appliquent ces innovations pour pouvoir répondre à la demande d'une grande diversité de créneaux commerciaux et de destinations. Aussi convient-il que les pouvoirs publics et les associations professionnelles fournissent à cette fin aux PME une variété de services d'appui. Faute de ces services, les PME des pays en développement d'Asie et du Pacifique seraient incapables de nouer des liens concrets avec les chaînes de valeur aux niveaux régional ou mondial.

IV. Politiques et options pour le développement des petites et moyennes entreprises

12. L'analyse et les considérations qui précèdent conduisent à distinguer les options suivantes pour le développement des PME et les politiques correspondantes en Asie et dans le Pacifique :

a) *Options pour les nouveaux venus.* Les PME ont aujourd'hui la possibilité de devenir internationalement compétitives dans un ensemble toujours plus grand de secteurs à partir d'une fonction unique ou d'un petit nombre de fonctions dans le rôle de fournisseurs des chaînes de valeur mondiales et régionales. De même, la participation à ces chaînes ouvre la possibilité d'arriver à exporter en grandes quantités des produits spécialisés vers des marchés de produits de niche de taille régionale ou même mondiale. En définitive, les PME peuvent devenir, à part entière, investisseurs à l'étranger et, à mesure qu'elles grandissent, créer leurs propres chaînes de valeur en formant des liens vers l'amont et vers l'aval.

b) *Options pour la création de valeur.* Dans un monde structuré par les chaînes de valeurs mondiales et régionales, les différences fondamentales dans la compétitivité des PME viennent moins des secteurs auxquels elles appartiennent que des fonctions ou des activités dans lesquelles elles décident de se spécialiser. Ce n'est pas le secteur qui est déterminant mais plutôt les capacités intrinsèques d'une entreprise dans la chaîne de valeur d'un secteur particulier. Des possibilités de création de valeur peuvent exister en tout point au long de la chaîne de valeur d'un secteur, moyennant un effort de spécialisation et de mise à niveau.

c) *Égaler le meilleur.* L'économie internationale se caractérise de plus en plus par une production fractionnée et spécialisée dans des chaînes de valeurs mondiales et régionales soumises à des décisions stratégiques sur la réorganisation et la réimplantation de la production. Pour être compétitives, les PME doivent être capables d'égaliser continuellement les résultats du meilleur dans leur catégorie pour chaque activité, fonction ou produit qu'elles décident de conserver, par exemple les activités de fabrication, de conception, de logistique et de commercialisation. Le choix des fournisseurs possibles à l'échelle mondiale dans la plupart des secteurs est si ouvert que les PME n'ont de chances de soutenir efficacement la concurrence sur les marchés régionaux ou mondiaux que si elles parviennent à égaler le meilleur dans leur domaine.

d) *Coopérer pour être compétitif.* La coopération par l'intermédiaire de groupements de PME est un moyen essentiel pour permettre aux PME de la région de pratiquer efficacement la concurrence. Les groupements

de PME se présentent comme des partenariats à trois dimensions : i) un partenariat entre PME qui se manifeste par des activités et des initiatives communes pour une tâche donnée, qui favorisent aussi l'établissement de la confiance et le partage des expériences ; ii) un partenariat entre les entreprises productrices à l'intérieur de ces groupements et les institutions de soutien qui procurent des services essentiels portant sur la formation, la logistique et le développement des entreprises ; iii) la coopération entre les entreprises et les pouvoirs publics pour renforcer les institutions économiques en rapport avec les chaînes de valeur mondiales et régionales.

e) *Des exigences nouvelles pour la stratégie de développement.*
De plus en plus, les PME locales doivent avoir les capacités voulues pour être même simplement envisagées comme partenaires par les fournisseurs mondiaux de premier rang ou les entreprises de tête dans les chaînes de valeurs mondiales et régionales. Dans ces conditions, les pouvoirs publics ont pour rôle fondamental d'aider à développer les capacités qu'attendent les fournisseurs, notamment en contribuant au renforcement des institutions du secteur productif et en assurant l'existence de structures de soutien compétitives, comme les services de logistique. Leur intervention est essentielle pour appuyer la compétitivité des entreprises locales sur les marchés internationaux et, de plus en plus aussi, pour attirer les investissements.

13. La transformation des entreprises régionales provoquée par l'apparition des chaînes de valeurs mondiales indique des orientations nouvelles et importantes pour le développement des PME en Asie et dans le Pacifique. En particulier, le modèle des chaînes de valeurs mondiales et régionales procure quatre avantages pour le développement des PME aux échelons national et régional. Tout d'abord, en raison de la diversité des pays en développement de la région quant à leur situation économique et leur richesse relative en ressources naturelles, le modèle fondé sur la chaîne de valeur (et donc sur un secteur particulier) pourrait révéler plus facilement les problèmes de développement qui se présentent, alors que le modèle à taille unique n'est pas nécessairement applicable dans tous les pays participants. Deuxièmement, le modèle recouvre les sept aspects essentiels du développement des PME détaillés au paragraphe 6 ci-dessus. Troisièmement, le modèle de la chaîne de valeur contraindra les responsables publics à adopter un programme de coopération régionale qui étende la conception de l'aide au développement au-delà des limites des frontières nationales. Quatrièmement, le modèle de la chaîne de valeur est lié étroitement à la capacité d'attirer l'investissement étranger direct approprié dont les capitaux jouent un rôle important dans le développement des chaînes de valeur. Ce modèle contribue donc à promouvoir l'investissement étranger direct intrarégional.

V. Activités de la CESAP

14. Dans ce contexte général, la CESAP œuvre étroitement avec les différents pays et sous-régions dans l'exécution d'une série d'activités d'assistance technique pour le développement des PME depuis le début des années 2000. Elle a lancé récemment l'exécution d'un projet d'assistance technique avec le soutien financier du Gouvernement japonais pour promouvoir la participation des PME de la sous-région Bassin du Mékong aux chaînes de valeurs régionales et mondiales.

15. À travers son projet « Investisseurs au service du développement », la CESAP cherche à renforcer les réseaux nationaux du Pacte mondial des Nations Unies et aider les PME à renforcer leur compétitivité en incorporant les principes de l'Initiative du Pacte mondial et de la responsabilité sociale de l'entreprise dans leurs stratégies d'entreprise.

16. En décembre 2010, une réunion de consultation des parties prenantes a eu lieu pour les pays les moins avancés de la région au sujet de leurs besoins d'assistance technique pour promouvoir et faciliter l'investissement étranger direct inclusif et durable. À partir des résultats de cette réunion, un programme d'assistance technique a été établi et sera soumis aux donateurs potentiels le moment venu.

17. La CESAP organise aussi chaque année le Forum Asie-Pacifique des entreprises (FEAP) pour encourager le dialogue public-privé sur les questions d'intérêt mutuel comme les environnements favorables à l'entreprise et la compétitivité des entreprises. Le Forum Asie-Pacifique des entreprises 2011 se tiendra à Bangkok les 25 et 26 juillet 2011 dans le cadre de la deuxième Semaine Asie-Pacifique du commerce et des investissements (25-29 juillet 2011).

VI. Questions à examiner par le Comité

18. Le secrétariat travaille au renforcement des capacités d'offre des pays de la région par les activités décrites plus haut. Compte tenu des indications figurant dans le présent document, le Comité voudra peut-être examiner le rôle du secrétariat et délibérer sur les activités éventuelles ci-après :

a) L'adoption d'une stratégie de développement des PME impulsé par l'exportation suivant le modèle des chaînes de valeurs mondiales ;

b) La promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le secteur privé et l'incorporation de la responsabilité sociale de l'entreprise dans un programme pour le développement inclusif et durable ;

c) La promotion et la facilitation des flux intrarégionaux d'investissement étranger direct vers les pays les moins avancés.

19. Le Comité voudra peut-être délibérer sur les questions traitées dans le présent document et en particulier sur le rôle à donner au secrétariat pour y répondre.